

Journée CUM 11 mars 2023



« La boussole des possible animée par la dynamique des tensions »

Présentation des axes de l'action de la CUM. Geneviève lacono

La CUM fête (presque !) ses 10 ans. Dix ans d'action sur le terrain de la métropole de Lyon et du département du Rhône au service de l'accompagnement des migrants. Pour présenter la diversité des structures qui composent la CUM et qui pour la plupart représentent une association, je m'appuierai sur l'image de la boussole des possibles qui figure sur l'invitation en la complétant, pour la rendre plus active, par la dynamique des tensions.

Plusieurs tensions traversent en effet l'action de la coordination urgence migrants.

1°) La première tension traverse la représentation du territoire qui évolue entre le mondial, le national et le local, entre une action située dans un quartier de la métropole ou une action pour lequel le champ d'intervention est beaucoup plus large.

- a) La compréhension des flux migratoires, le décryptage des récits en vue des auditions à l'OFPRA ou à la CNDA, la prise en compte du stress post traumatique vécue par les populations exilées nécessitent des connaissances géopolitiques, un suivi de l'actualité internationale, une analyse de l'évolution de la conflictualité dans les différentes régions du monde. La présence du CCFD et de l'ACAT, au sein de la CUM, nous permet de suivre l'actualité de la migration dans une perspective grand angle.

Deux témoignages : Laurence Thollet pour L'ACAT et Dominique Vignon pour le CCFD.

- b) Mais l'accueil de l'exilé et son accompagnement se fait toujours de manière individuelle et c'est dans la rencontre du « un par un » que se réalise l'accompagnement. Au sein de la CUM, nombreuses sont les associations qui œuvrent sur des territoires beaucoup plus ciblés. C'est le cas des actions menées par exemple à Vaugneray ou dans le Val de Saône.

Deux témoignages : Isabelle Charbonnier pour VAS et Jean Paul Vuiart pour Habitat St Roch.

2°) La deuxième tension qui traverse l'action de la CUM concerne la temporalité

Dans l'accueil des migrants, on est confronté à l'urgence de la mise à l'abri, de l'aide alimentaire, et du prendre soin des personnes sur les problématiques de santé. L'accueil des MNA qui a fait l'objet d'une grande mobilisation de la CUM ces dernières années, offre une parfaite illustration de cette situation de l'urgence. Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet cet après-midi.

a) Parmi les associations membres de la CUM investies dans l'urgence, la mise à l'abri et du prendre soin des personnes, on peut citer JRS Welcome.

Un témoignage : Bertrand Radisson pour JRS

b) Sur l'axe de la temporalité, il y a aussi le temps long, celui de l'accompagnement et de l'intégration. Le combat pour l'obtention des titres de séjour, de la régularisation, de la scolarisation, de l'apprentissage du Français est un travail de longue haleine qui nécessite patience et grande détermination pour maintenir l'empathie dans l'accompagnement et éviter le découragement. Quasiment tous les membres de la CUM sont confrontés à cette logique du temps long. Mais certaines sans doute plus que d'autres.

Deux témoignages : Etienne Béchaux pour L'ACLAAM, et Sylvie Bénézech pour ASSEDA

3°) Un troisième axe de tension concerne l'accès aux droits, le plaidoyer et la mobilisation. Certaines associations sont très investies sur cette thématique particulière alors que d'autres sont plus généralistes.

Un témoignage. Françoise La Gréca pour la CIMADE

4°) Un quatrième axe concerne les publics accompagnés. Certaines associations ou collectifs vont être plus impliqués dans le soutien de certain type de public comme les MNA, ou les familles, ou les personnes vulnérables, ou les enfants, d'autres verront leur action encadrée par le statut juridique. Le curseur évolue de manière assez subtile dans la prise en charge entre les personnes en quête de statut comme les DA, les personnes titulaires de titres de séjour et tous ceux de loin les plus nombreux parce que déboutés ou en attente de renouvellement de titres et qui sont dans la plus grande insécurité juridique. Cependant la situation de personnes sans titre de séjour ne peut les priver de ce qui constitue les piliers des droits fondamentaux et qui s'adosent d'une part au principe de dignité et d'autre part sur le principe fondamental de l'indivisibilité et de l'interdépendance des droits humains.

Un témoignage : Sylvie Orgeret pour RESF et Marie-Laure Lagarde pour CLASSES

Conclusion de la présentation. Geneviève lacono

Si le droit d'être hébergé, d'être en capacité de subvenir à ses propres besoins par son travail ou d'être soigné, sont des droits fondamentaux universellement reconnus par la DUDH (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) et par tous les grands textes internationaux qui tous condamnent le principe de discrimination, de la théorie à la pratique un immense écart se fait jour. Les obligations positives imposées aux Etats sont loin d'être une réalité effective.

D'une part, la catégorisation du droit des étrangers tend à opérer une sélection drastique entre les types de migrants.

D'autre part, la segmentation de l'accès aux droits tend à rendre le principe de l'invisibilité souvent virtuelle, notamment quand il est question du droit au logement ou du droit au travail comme nous le verrons plus précisément cet après-midi.

La dynamique de la boussole des possibles. Ce principe est au cœur de l'engagement de la CUM et donne sens à notre engagement collectif dans la diversité et le respect qui fonde la légitimité de l'action de chaque association membre de la Coordination

Cependant, et c'est à ce niveau que se situe la réflexion sur les modalités de l'action collective et citoyenne engagée : Quelle militance ? Quel engagement ? Quel lien avec les pouvoirs public ?

Pour développer cette dimension, je laisse maintenant la parole à Bruno Marie Duffé que j'ai le plaisir de présenter

Version
202303